



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 1

IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

PRODUIT

Nom du produit : H.M. Cleaner Moisture Eater II™ Wipes
Numéro du produit : C400-2551, C400-2364, C400-2538
Utilisation prévue : Nettoyant

IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ

Fournisseur : Société Chance
 210 North Allen Street
 Centralia, Missouri États-Unis

Numéros de téléphone : (573) 682-8465
Urgence 24h/24 (INFOTRAC) : (800) 535-5053 (États-Unis et Canada)
 (352) 323-3500 (*International*)

SECTION 2

IDENTIFICATION DES RISQUES

CLASSIFICATION

Santé	Environnement	Physique
<ul style="list-style-type: none"> Risque d'absorption par aspiration - Catégorie 1 Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - Exposition répétée - Catégorie 2 Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - Exposition unique - catégorie 3 Sensibilisation cutanée-Catégorie 1 Lésions / Irritations oculaires - Catégorie 2A Corrosion / Irritation de la peau - Catégorie 2 Liquide inflammable-Catégorie 3 	Aucun risque classifiable	Aucun risque classifiable

ÉTIQUETAGE

Symboles :



Mention d'avertissement : DANGER

Mentions de danger	Mise en garde
<ul style="list-style-type: none"> H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires H373 - Peut provoquer des lésions aux organes (reins et foie) en cas d'exposition prolongée ou répétée par inhalation 	<ul style="list-style-type: none"> P260: Ne pas inhaler la poussière/les fumées/les gaz/les brouillards/les vapeurs/les spray. P271: Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé P280: Porter des gants de protection/vêtements de



<ul style="list-style-type: none"> • H335 - Peut provoquer une irritation des voies respiratoires • H336 - Peut provoquer de la somnolence ou des étourdissements • H317 - Peut provoquer une réaction allergique cutanée • H319 - Provoque une sévère irritation des yeux • H315 - Provoque une irritation cutanée • H226 - Liquide et vapeur inflammables 	<p>protection/ lunette de protection/masque de protection</p> <ul style="list-style-type: none"> • P272: Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail • P210: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Interdiction de fumer • P241: Utiliser des équipements électriques / de ventilation / d'éclairage / antidéflagrants • P242: N'utilisez que des outils ne produisant pas d'étincelles. • P243: Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques • P301+310: EN CAS D'INGESTION : Appelez immédiatement un CENTRE ANTIPOISON / un médecin • P331: Ne pas faire vomir • P303+361+353: CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlevez immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau / prendre une douche • P304+340: EN CAS D'INHALATION : Emmener la personne à l'air libre et la maintenir dans une position confortable pour qu'elle puisse respirer • P305+351+338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincez avec précaution avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si elles sont présentes et faciles à enlever - continuer à rincer • P312: Appelez un CENTRE ANTIPOISON / un médecin, si vous ne vous sentez pas bien • P332+313: En cas d'irritation cutanée : Consulter un médecin • P337+313: Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin • P362+364: Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser • P370: En cas d'incendie : Utiliser des produits chimiques secs, du dioxyde de carbone ou de la mousse d'alcool • P403+235: Stocker dans un endroit bien aéré. Conserver dans un endroit frais • P501: Éliminer conformément aux réglementations locales, régionales et internationales
---	--

Effets potentiels sur la santé :

Voir la section 11 pour plus d'informations

SECTION 3

COMPOSITION / INFORMATIONS RELATIVES AUX INGRÉDIENTS

MÉLANGES.

Nom	CAS#	Pourcentage du poids	Commentaires
Alcool diacétonique	123-42-2	60 -80	NIL
d-Limonène	5989-27-5	20- 40	NIL

Toute concentration indiquée sous forme de fourchette est destinée à protéger la confidentialité ou est due à une variation de lot. Il n'y a pas d'autres ingrédients présents qui, dans l'état actuel des connaissances du distributeur et dans les concentrations applicables, sont classés comme dangereux pour la santé et doivent donc être signalés dans cette section.



SECTION 4

MESURES DE PREMIERS SECOURS

DESCRIPTION DES MESURES DE PREMIERS SECOURS NÉCESSAIRES :

- Contact oculaire :** Vérifiez et retirez les lentilles de contact. En cas d'irritation ou de rougeur, rincer les yeux à l'eau froide, propre et à basse pression pendant au moins 15 minutes. Écartez les paupières pour assurer une irrigation complète du tissu oculaire et des paupières. N'UTILISEZ PAS de pommade pour les yeux. Consultez immédiatement un médecin.
- Contact avec la peau :** Enlevez les chaussures et les vêtements contaminés. Nettoyez soigneusement la zone contaminée avec de l'eau et du savon doux. NE PAS utiliser de pommades. Consulter un médecin si l'irritation persiste.
- Inhalation :** Emmenez immédiatement la victime à l'air libre. Si la victime ne respire pas, commencez immédiatement la respiration artificielle. Si le cœur s'est arrêté, commencez immédiatement la réanimation cardio-pulmonaire (RCP). Si la respiration est difficile, consultez immédiatement un médecin.
- Ingestion :** NE PAS provoquer le vomissement, sauf si le personnel médical le demande. Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente. Si des vomissements spontanés sont sur le point de se produire, placez la tête de la victime sous les genoux. Si la victime est somnolente ou inconsciente, placez-la sur le côté gauche avec la tête baissée. NE PAS laisser la victime sans surveillance. Consultez immédiatement un médecin.
- Conseils d'ordre général :** En cas d'accident ou de malaise, consultez immédiatement un médecin (si possible, montrez l'étiquette ou la fiche de données de sécurité)

Voir les informations toxicologiques (section 11)

SECTION 5

MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Produits de la combustion:** Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.
- Risques généraux d'incendie:** Ne pas utiliser sur des équipements sous tension. Une chaleur élevée fera bouillir le produit, dégageant une vapeur qui pourrait provoquer la rupture explosive des récipients fermés.
- Moyens de lutte contre l'incendie :**
- Petit incendie :** Utiliser de la poudre chimique SÈCHE.
 - Grand incendie :** Utilisez du CO₂, de l'eau pulvérisée, du brouillard ou de la mousse. Refroidir les récipients contenant le produit au moyen d'un jet d'eau afin d'éviter la montée en pression, l'auto-inflammation ou les explosions.
- Sensibilité à l'impact :** Aucun
- Sensibilité à l'électricité statique**
- Décharge :** Aucun
- Vêtements de protection (contre les incendies) :** Les pompiers doivent utiliser un équipement complet de bunker, y compris un appareil respiratoire autonome à pression positive approuvé par le NIOSH, pour se protéger contre les produits de combustion ou de décomposition potentiellement dangereux et les carences en oxygène. Évacuez la zone et combattez le feu à une distance maximale ou utilisez des supports de tuyaux sans personnel ou des buses de surveillance.
- Risques d'explosion :** Aucun

SECTION 6

LES MESURES EN CAS DE REJETS ACCIDENTELS

- Procédures d'évacuation :** Aérez la zone de la fuite ou du déversement. Éloignez les personnes non indispensables et non protégées.
- Méthodes de confinement :** Petits déversements et fuites : Éliminer les sources d'inflammation. Absorber avec un matériau inerte et éliminer correctement.
Grand déversement et fuite : Non applicable
- Méthodes de nettoyage :** Récupérer le produit libre et le placer dans un récipient approprié pour son élimination.
- Autres informations :** Éliminer toutes les sources d'inflammation. Aérer la zone. Porter un équipement de protection individuelle pendant le nettoyage



SECTION 7

LA MANIPULATION ET LE STOCKAGE

Conseils pour une manipulation sécurisée : Après toute manipulation, lavez-vous toujours les mains à fond avec de l'eau et du savon. N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate. Évitez tout contact avec la peau et les yeux.

Conditions de stockage : Garder le récipient fermé et dans un endroit frais et bien ventilé. Éviter toute source d'inflammation (étincelle ou flamme). Conserver à une température inférieure à 49°C (120°F).

SECTION 8

CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

LIGNES DIRECTRICES EN MATIÈRE D'EXPOSITION

INGREDIENT	CASRN	OSHA	ACGIH	NIOSH
Alcool diacétonique	123-42-2	50 ppm TWA	50 ppm TLV	50 ppm TWA
d-Limonène	5989-27-5	Non établi	Non établi	Non établi

PARAMÈTRES DE CONTRÔLE

Contrôles techniques appropriés : Assurer une ventilation générale et/ou locale par aspiration pour maintenir l'exposition en dessous des directives d'exposition énumérées ci-dessus.

MESURES DE PROTECTION INDIVIDUELLE

Protection des yeux/du visage : Peut provoquer des rougeurs ou une sensation de brûlure si le concentré liquide pénètre dans les yeux. Portez des lunettes de sécurité avec des écrans latéraux conformes aux réglementations en vigueur.

Protection des mains : Utiliser des gants en nitrile résistant aux produits chimiques, conformément à la réglementation en vigueur. Veuillez respecter les instructions relatives à la perméabilité et au temps de passage fournies par le fournisseur des gants.

Protection de la peau et du corps : Porter un vêtement de protection approprié

Masque de protection des voies respiratoires : L'utilisation typique de ce produit dans des conditions normales ne nécessite pas l'utilisation du masque protection respiratoire. Si les concentrations dans l'air sont supérieures aux limites d'exposition applicables (énumérées ci-dessus), utiliser le masque de protection respiratoire approuvé par le NIOSH (c'est-à-dire la cartouche contre les vapeurs organiques).

Considérations générales d'hygiène : Se laver soigneusement après manipulation. Avoir des installations de lavage oculaire immédiatement disponibles.

SECTION 9

PROPRIÉTÉS PHYSIQUES/CHIMIQUES

APPARENCE

Aspect :	Liquide
Couleur :	Transparente
Odeur :	Légèrement orange
Taux d'évaporation :	Non établi
Description de la solubilité :	>50% dans l'eau
Point d'éclair :	40°C - 45°C (104°F - 113°F)
Point d'ébullition initial et	
Plage d'ébullition :	135 - 204°C (275 - 400°F)
Méthode du point d'éclair :	Tasse fermée
Densité (H₂O=1) :	0.89 - 0.94 @ 20°C
Température de décomposition :	Non établi
Densité de vapeur (air = 1) :	4.2
Point d'auto-inflammation	Non établi
Pression de vapeur	< 1.0 mm Hg @ 20°C
Limites d'inflammabilité (estimées) :	

Nom du produit : H.M. Cleaner Moisture Eater II™ Wipes

Date de dernière modification : 27 juillet 2020

Page 5 sur 8



INFÉRIEURES :	1.8%
SUPÉRIEURES :	7.2%
Article 1171 PPc :	< 1.0 mm Hg @ 20°C
Coefficient de partage (octanol/eau) :	-0.37
V.O.C. Contenu :	
Aérosol :	Non applicable
Masse:	100%, 900 g / L, 7,2 lb / gal par CARB / OTC / EPA
Point de fusion:	Non établi
Viscosité :	< 14 cSt @ 25°C
pH:	Non applicable
Volatiles :	100%
Chaleur de combustion :	
Aérosol :	Non applicable
Vrac :	> 30 kJ/g

SECTION 10

STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique :	Stable dans des conditions de stockage normales.
Conditions à éviter :	Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'inflammation.
Incompatibilité :	Extrêmement réactif ou incompatible avec les agents oxydants.
Décomposition dangereuse :	La combustion génère de la fumée, éventuellement épaisse et étouffante, ce qui entraîne une visibilité nulle. Les produits de combustion comprennent le monoxyde et le dioxyde de carbone.
Polymérisation dangereuse :	Ne se produira pas.

SECTION 11

INFORMATIONS RELATIVES À LA TOXICOLOGIE

Généralités : Une étude de toxicité aiguë de ce produit n'a pas été réalisée. Les informations données dans cette section ne concernent que les composants individuels contenus dans cette préparation.

Informations sur les composants :

Ingrédients	LD ₅₀ (par voie orale)	LC ₅₀
Alcool diacétonique	4000 mg/kg (par voie orale, rat) 4600 mg/kg (par voie orale, rat) 13500 mg/kg (cutanée, lapin)	> 5000 mg/m ³ / rat*
d-Limonène	4400 mg/kg / par voie orale / par rat >5000 mg/kg/cutanée/lapin	Non établi

* Données sur les fournisseurs

Signes et symptômes : Picotement dans les yeux. Un contact répété ou prolongé avec la peau peut provoquer des rougeurs, une irritation et une desquamation de la peau (dermatite). L'inhalation de fortes concentrations de vapeur peut provoquer des maux de tête, de la stupeur, une irritation de la gorge et des yeux, et des effets sur les reins.

Problèmes de santé

Aggravé par l'exposition : Les personnes souffrant d'une maladie antérieure du système nerveux central (SNC), d'affections neurologiques, de troubles cutanés, de maladies respiratoires chroniques ou d'une altération des fonctions hépatiques ou rénales doivent éviter toute exposition.

Effets cancérigènes :
NTP: No
IARC: No
OSHA: No

Organes cibles : Aucun

Mutagénicité : Aucun

Tératogénicité : Aucun



SECTION 12

INFORMATION RELATIVE A L'ÉCOLOGIE

Effets potentiels sur l'environnement :

Mobilité : Facilement absorbé dans le sol

Persistance / Dégradabilité : Se dégrade lentement

Potentiel de bio-accumulation : Aucune prévue

Autres effets indésirables : Aucun connu

Généralités : Aucune étude écologique n'a été menée pour ce produit. Les informations suivantes sont disponibles pour le(s) composant(s) de ce produit.

Composant	Test	Espèces	Résultats
Alcool diacétonique	96-hr LC ₅₀	Lepomis macrochirus	420000 µg/L
	24-hr LC ₅₀	Daphnia magna	9000000 µg/L
d-limonène	96-hr LC ₅₀	Oncorhynchus mykiss	35000 µg/L
	96-hr LC ₅₀	Pimephales promelas	966000 µg/L

*Données du fournisseur

SECTION 13

LES CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Statut des déchets : S'il est éliminé sous sa forme reçue, cet article porte le code de déchet D001 (US).

Élimination : Les déchets doivent être éliminés conformément à toutes les règles et/ou réglementations applicables en matière de contrôle environnemental.

Note : Les ajouts chimiques, le traitement ou toute autre modification de ce matériau peuvent rendre ces informations sur la gestion des déchets inexacts, incomplètes ou inappropriées. En outre, les exigences des États et des collectivités locales en matière d'élimination des déchets peuvent être plus restrictives que les lois et règlements fédéraux.

SECTION 14

TRANSPORT

Informations réglementaires	Numéro de l'ONU	Nom d'expédition correct	Classe de risque pour le transport	Groupe d'emballage	Informations complémentaires
DOT Ground	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Aucun
IMDG-IMO	UN1993	Liquide inflammable, N.O.S. (Alcool diacétonique, d Limonène)	Classe 3	III	Étiquetage:3 Instructions d'emballage : P001, LP01 EmS : F-E, S-E Polluant marin : Oui
IATA - ICAO	UN1993	Liquide inflammable, N.O.S. (Alcool diacétonique, d Limonène)	Classe 3	III	Étiquetage : Liquide inflammable Instructions d'emballage : Y344 (Ltd. Qté.), 355, 366 (CAO)

Remarque : Les informations précédentes sont susceptibles d'être modifiées et doivent être vérifiées avant l'expédition. Il est de la responsabilité de toute personne proposant des matières dangereuses à l'expédition de s'assurer du respect de toutes les réglementations applicables.

Nom du produit : H.M. Cleaner Moisture Eater II™ Wipes

Date de dernière modification : 27 juillet 2020

Page 8 sur 8



BCF = Facteur de bioconcentration

GHS = Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques

IATA = Association internationale du transport aérien

IBC = Grand Récipient pour Vrac

IMDG = International Maritime Dangerous Code (guide international pour le transport des matières dangereuses en colis)

LogPow = logarithme du coefficient de partage octanol/eau

MARPOL 73/78 = Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973, telle que modifiée par le protocole de 1978. ("Marpol" = pollution marine)

ONU = Organisation des Nations unies

TMD = Transport de marchandises dangereuses

TSCA = Inventaire de la section 8(b) du Toxic Substances Control Act des États-Unis

LIS/NDSL = Liste intérieure des substances canadiennes/Liste extérieure des substances

EINECS/ELINCS= Inventaire européen des substances chimiques existantes/Liste européenne des substances chimiques notifiées

ENCS= inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

IECSC= Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée.

PICCS= Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

Inventaire australien des substances chimiques

La présente FDS fournit une représentation de bonne foi des informations considérées comme exactes à la date de la dernière modification. Le présent document ne constitue pas une garantie expresse ou implicite du produit. Les conditions d'utilisation étant hors du contrôle de HUBBELL Inc, tous les risques associés à l'utilisation du produit sont assumés par l'utilisateur.
